

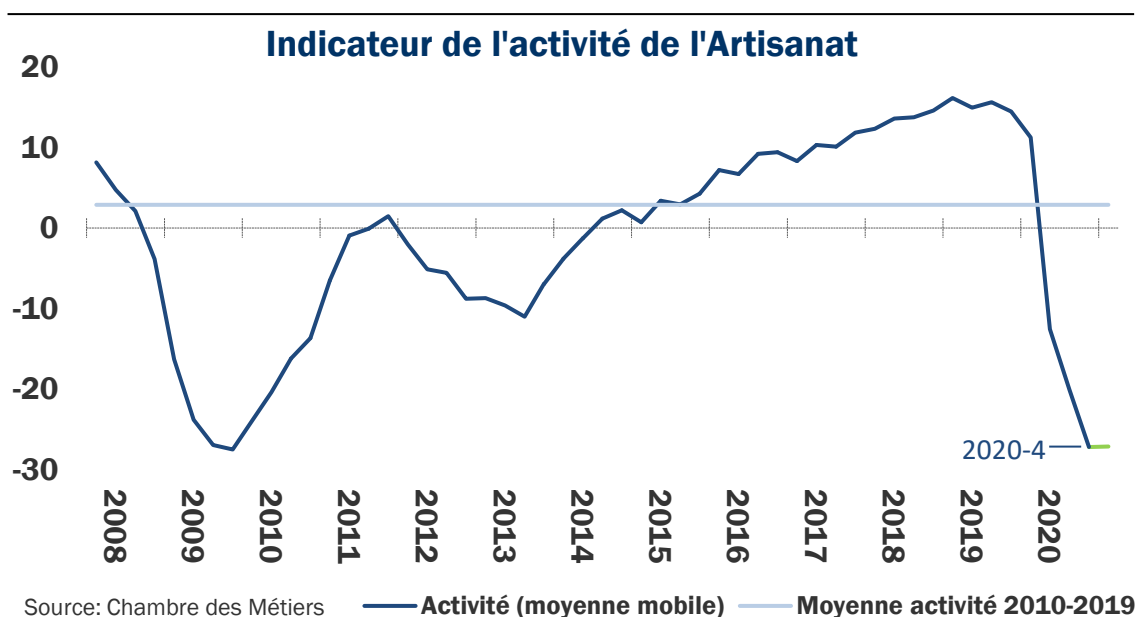
L'Artisanat au 4e trimestre 2020 :

La situation économique dans l'Artisanat demeure très tendue



29 janvier 2021

Les résultats de l'enquête de conjoncture de la Chambre des Métiers révèlent que la pandémie continue d'entraver – pour certains métiers même massivement – l'activité artisanale au 4^e trimestre 2020. Après avoir enregistré au cours du 2^e trimestre 2020 la chute la plus abrupte jamais observée depuis le lancement de l'enquête en 1986, l'indicateur de l'activité enregistre de nouvelles baisses au 3^e et 4^e trimestre 2020. Ainsi, lors du dernier trimestre, il diminue encore de 7 points pour arriver à un niveau de -27,2 points. Par conséquent, il s'établit presque à son niveau le plus bas atteint lors de la crise financière de 2008. A noter que pour le début de la nouvelle année, la majorité des patrons prévoient une stabilisation de l'activité à bas niveau. Les résultats montrent d'ailleurs qu'une grande incertitude persiste auprès des chefs d'entreprises quant à l'évolution économique future, alors qu'ils n'ont, pour le moment, pas de perspectives par rapport à une sortie de crise.

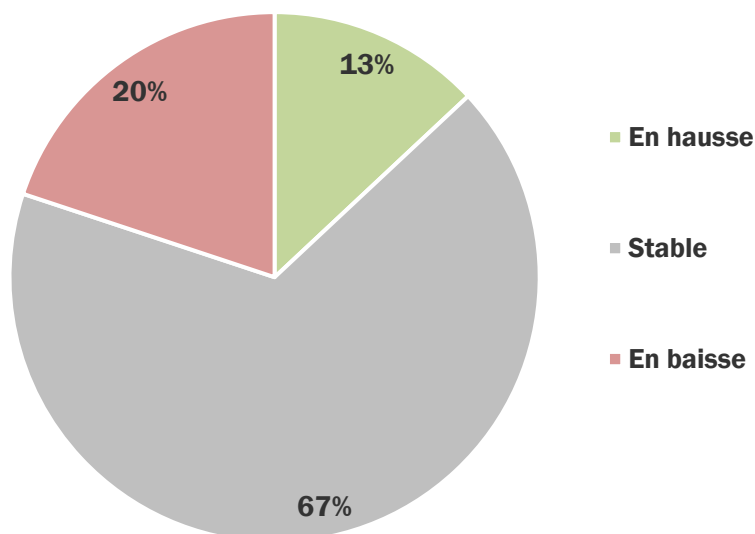


Graphique 1 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de l'Artisanat, 2008-2021¹

Si au cours de l'année 2019 l'indicateur d'activité stagnait à haut niveau, les signes précurseurs de la crise économique se dégagèrent déjà des résultats du 1^{er} trimestre 2020. Or, avec une chute de 23 points, ce sont surtout les résultats du 2^e trimestre qui laissent apparaître l'envergure et les effets du coronavirus sur le secteur artisanal. Cependant, même après le premier lock-down du printemps 2020, la pandémie continue à gêner l'activité des entreprises ce qui explique les nouvelles baisses de l'indicateur au 3^e et 4^e trimestre. Ainsi, au cours de l'année 2020, l'indicateur a dégringolé de 42 points. En guise de comparaison, pendant la crise économique de 2008, il avait baissé de 36 points au cours de 7 trimestres, ce qui montre l'impact brutal de la crise actuelle sur l'Artisanat.

¹ Le graphique représente le solde des réponses positives et négatives, lissé à l'aide d'une échelle mobile sur 4 trimestres ; en d'autres termes, le solde exprime la différence entre le pourcentage de chefs d'entreprise déclarant une hausse de l'activité et ceux constatant une baisse.

Prévision de l'évolution de l'activité pour le 1^{er} trimestre 2021



Graphique 2 : Prévision de l'indicateur de l'activité pour le 1^{er} trimestre 2021

1. Une situation préoccupante, sans perspective d'amélioration à court terme

Les prévisions montrent l'incertitude qui règne auprès des patrons quant à une perspective de sortie de crise. Ainsi, pas moins de 87% des chefs d'entreprise prévoient que l'activité va stagner (67%) ou baisser (20%) lors du 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 4^e trimestre 2020. Ce climat d'insécurité lié à la situation de crise risque de conduire au report ou à l'annulation des investissements à réaliser par les entreprises, une décision qui devrait contribuer à une perturbation (décalage) supplémentaire de la relance économique. Les résultats de l'enquête font état de ce constat.

En analysant les résultats de l'enquête non lissés par l'emploi de la moyenne mobile², il apparaît que le solde de l'indicateur d'activité (différence entre le % de chefs d'entreprise indiquant une hausse de l'activité et de ceux déclarant une diminution) arrive à se rétablir peu à peu sur le deuxième semestre 2020, tout en restant négatif ; ce mouvement est largement imputable à la construction. En effet, après un effondrement historique du solde lors du 2^e trimestre où il est passé de -7 à -73 points, l'indicateur s'est rétabli pour arriver à un niveau de -17 et -13 points au 3^e et 4^e trimestre respectivement. Ainsi, il demeure significativement en-dessous de la moyenne décennale, s'établissant à +3 points. Malgré ce rétablissement, l'indicateur ne cesse cependant d'afficher une valeur négative, ce qui signifie que les entreprises déclarant une baisse de l'activité sont plus nombreuses que celles ayant une activité en hausse.

L'indicateur d'activité de l'Artisanat, dans lequel la construction occupe un poids très important, peut masquer des évolutions divergentes au niveau des différents

² Avertissement : contrairement aux résultats repris dans le graphique 1 reproduit ci-avant, les données commentées dans le présent paragraphe et le tableau 1 n'ont pas été lissées par le biais d'une moyenne mobile. Il s'agit d'une technique utilisée en statistique pour lisser des observations (résultats d'enquête) afin de mieux pouvoir identifier des tendances lourdes.

groupes de métiers. Or, les mesures sanitaires qui ont été décidées par le Gouvernement, notamment celles de la fin de l'année, ont eu des impacts très variés sur les différents groupes de métiers de l'Artisanat (cf. tableau 1).

Il faut souligner que tous les secteurs artisanaux ont été impactés négativement par la crise sanitaire pendant le 4^e trimestre 2020, comme il ressort du tableau reproduit ci-dessous. Or, les groupes de la « Mode, santé et hygiène » (MSH), de l'Alimentation et de la Communication semblent éprouver le plus de difficultés pour remonter la pente.

Soldes de l'indicateur d'activité de l'Artisanat sur les derniers trimestres

	T2 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021 (prévision)
Artisanat en général	-73	-17	-13	-7
Dont : MSH	-92	-56	-78	-29
Alimentation	-68	-30	-70	-54
Communication	-84	-44	-58	-18
Mécanique	-80	-10	-13	-15
Construction	-70	-14	-3	-1

Tableau 1 : Solde de l'indicateur d'activité (sans lissage) par rapport au trimestre précédent

1.1. Alimentation : les mesures sanitaires entravent la demande adressée aux métiers de la bouche – notamment à la fin de l'année

Le 4^e trimestre 2020 - en général le meilleur trimestre de l'année - a été catastrophique pour ce secteur : avec la recrudescence du nombre de personnes infectées et l'annulation en cascade des fêtes de fin d'année, l'indicateur d'activité de l'Alimentation est redescendu - après une légère hausse au 3^e trimestre - même en-dessous du niveau atteint au 2^e trimestre 2020. Ainsi, il se retrouve à son plus bas niveau jamais enregistré depuis le début de l'enquête de conjoncture.

Cette situation et le manque de perspectives en résultant est également lié à la fermeture des salons de consommation jusqu'au 21 février au moins, la disparition de « l'événementiel » et donc du service « traiteur » et les effets négatifs qu'exerce le recours au télétravail sur la demande. Par ailleurs il faut rappeler que la perte de chiffre d'affaires de ce secteur est largement irrécupérable.

De plus, il ressort de l'enquête de conjoncture que le secteur est loin de retrouver son niveau d'activité habituel dans un futur proche. Seulement 1% des chefs entreprises s'attendent à une amélioration de la situation au 1^{er} trimestre 2021. Avec un solde de -54 points, l'indicateur d'activité de l'Alimentation affiche la prévision la plus pessimiste de tous les groupes de métiers de l'Artisanat.

1.2. « Mode, Santé & Hygiène » : beaucoup d'entreprises se retrouvent dans une situation désespérée entre fermeture obligée et aides étatiques inadaptées

Les résultats de l'enquête de conjoncture indiquent que le groupe de métiers MSH subit de plein fouet l'impact de la crise sanitaire. L'indicateur d'activité a chuté de 92 points sur une année. Avec le deuxième confinement au tournant de l'année, 8 sur 10 patrons indiquent une nouvelle baisse au 4^e trimestre. Par ailleurs, les prévisions pour le 1^{er} trimestre 2021 font état d'une grande incertitude auprès des

chefs d'entreprises. 96% des chefs d'entreprises prévoient soit une baisse (32%), soit une stagnation (65%) de l'activité à bas niveau.

Pour la majorité des entreprises de ce secteur, la perte de chiffre d'affaires enregistrée pendant l'année 2020 risque d'être irrécupérable, ce qui engendre des problèmes de trésorerie chroniques. Depuis le déconfinement, la limitation du nombre maximal de clients pouvant être accueillis dans les salons pour des raisons sanitaires entraîne une perte de rendement. Par ailleurs, certains clients allongent le délai entre deux visites pour réaliser des économies, d'autres, par peur de s'infecter, évitent les salons, alors que les protocoles sanitaires à respecter y sont stricts.

Le bilan des effets du coronavirus sur ce secteur est d'ores et déjà très lourd. Par ailleurs, nombre de chefs d'entreprises sont d'avis que les conditions d'octroi des aides étatiques (aide de relance et contribution temporaire pour coûts non couverts) sont inadaptées ou que les délais de demande sont trop courts (chômage partiel). Comme elles ont pour la plupart des marges bénéficiaires réduites en raison de la forte concurrence régnant dans ce secteur, même une légère diminution du chiffre d'affaires des entreprises pourrait signifier que l'activité ne soit plus rentable.

1.3. Construction : activité gênée par l'absentéisme des salariés et les pertes de rendement

Par rapport aux autres groupes de métiers, l'« avantage » de ce secteur est que les commandes et projets n'ont pour la plupart pas été annulés, mais plutôt décalés dans le temps. Cependant, les mises en quarantaine, les arrêts de maladie et l'isolement des salariés testés positifs freinent la production, ainsi que la perte de rendement générée par la mise en œuvre des mesures sanitaires. Les données du STATEC semblent confirmer ce constat. Considérant les 11 premiers mois de l'année 2020, la production reste 9% en dessous du niveau de l'année précédente.

D'après les résultats (non lissés) de l'enquête de conjoncture, le solde de l'indicateur d'activité, malgré un redressement par rapport au 2^e trimestre, reste négatif sur l'ensemble de l'année. Cependant, ils révèlent aussi que le carnet de commandes diminue de 0,7 mois sur une année pour atteindre 6,1 mois au 4^e trimestre 2020. Pour sortir de la crise les représentants de ce secteur plaident en faveur d'une politique d'investissement contracyclique de la part des pouvoirs publics, surtout au niveau des administrations communales. Ceci signifie qu'au cours d'une crise ces dépenses ne devraient pas être revues à la baisse, afin de soutenir l'économie.

Les prévisions pour le 1^{er} trimestre montrent un optimisme prudent. L'activité semble se stabiliser et le nombre de salariés tend même légèrement vers le haut.

1.4. Mécanique : le secteur automobile significativement touché par la crise

La mécanique regroupe en fait deux sous-catégories : les ateliers mécaniques et le secteur automobile.

Ce dernier a subi une chute brutale des ventes durant le premier confinement au printemps en raison de la fermeture des salles d'exposition. Cependant, un certain effet de rattrapage a été visible lors du 3^e trimestre 2020, pendant lequel les immatriculations ont été 11% plus importantes que l'année précédente. Or, impacté par un deuxième confinement en fin d'année, les nouvelles immatriculations ont baissé de 7% au 4^e trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année 2019. Ainsi, en analysant l'année 2020 dans son ensemble, les immatriculations de nouvelles voitures ont chuté de 18% comparé à l'année précédente.

En effet, dans un climat d'insécurité généralisé, on observe fréquemment des changements de comportement en ce sens que les ménages mais aussi les entreprises décident souvent de réduire ou de reporter leurs investissements et que les consommateurs accordent une plus grande importance à l'épargne. Cependant, le STATEC prévoit que l'épargne accumulée lors de cette crise par les ménages constitue un important potentiel de rebond, dont devraient bénéficier notamment les achats de biens durables (comme par exemple les voitures ou encore la rénovation de biens immobiliers). En attendant, la situation reste difficile.

Malgré le maintien du festival de l'automobile, les chefs d'entreprise restent prudents lors de la prévision pour le 1^{er} trimestre 2021, celle-ci faisant état d'une stagnation de l'indicateur d'activité. Ainsi, seulement 10% des chefs d'entreprises prévoient une amélioration de la situation par rapport au trimestre précédent.

Même si les ateliers mécaniques ont été impactés dans une moindre envergure par le confinement comme ils pouvaient continuer à exercer leur activité dans les ateliers, la crise sanitaire a manifestement eu des répercussions sur la demande. Toutefois, en tant que sous-traitants de l'industrie, les ateliers mécaniques devraient bénéficier de la reprise de la production industrielle. Selon le STATEC, le niveau de la production luxembourgeoise [en automne] est relativement proche de celui de fin 2019³.

1.5. Communication : une relance incertaine

Les derniers résultats disponibles confirment que le secteur est en train de subir pleinement les effets de cette crise. Lors du 4^e trimestre 2020, l'indicateur de l'activité chute de 14 points, après une légère amélioration au 3^e trimestre. Cependant, les prévisions pour le début de l'année 2021 sont un peu plus optimistes. Une explication possible pourrait résider dans le fait que les corps de métiers formant ce secteur ont été touchés à des degrés divers par la crise sanitaire.

Les modèles d'affaires de beaucoup de photographes et des métiers du spectacle ont été bouleversés de manière que l'exercice de l'activité ne soit plus possible. Ces sous-secteurs doivent se préparer à une reprise lente et difficile. Bien avant la crise, les imprimeries avaient déjà subi les conséquences du changement structurel induit par la digitalisation progressive de la société, changement qui a été accéléré par la crise sanitaire. Quant aux ateliers graphiques, ils risquent d'être impactés négativement par une baisse des dépenses de publicité des entreprises en général.

2. Le soutien du Gouvernement à travers des aides qui s'ajustent à l'évolution de la pandémie est requis

Dans ce contexte morose, la Chambre des Métiers souligne l'importance que le Luxembourg s'organise logistiquement de manière à pouvoir vacciner très rapidement et en nombre les différentes catégories de personnes au fur et à mesure de la livraison des vaccins. Ceci est d'autant plus crucial au vu de la propagation de nouvelles souches du coronavirus, réputées plus contagieuses, afin d'éviter des confinements ou restrictions plus larges et qui se succèdent.

Pour limiter l'impact de la crise sur l'économie en général, et l'Artisanat en particulier, la Chambre des Métiers fait appel au Gouvernement en vue d'ajuster en permanence

³ STATEC, note de conjoncture 2-2020, décembre 2020

les dispositifs d'aides en fonction de la gravité de la situation économique et des restrictions d'activités qu'il décide de mettre en œuvre ou de prolonger.

Par ailleurs, et tout en saluant les efforts de la Direction générale des classes moyennes dans le traitement prioritaire de plus de 30.000 dossiers éligibles au titre des aides COVID, la trésorerie des entreprises bénéficiaires étant soumise à rude épreuve au cours de la crise, le nombre très important de ces dossiers génère des retards croissants dans l'octroi des aides à l'investissement. C'est la raison pour laquelle la Chambre des Métiers demande la mise à disposition de personnel supplémentaire pour accélérer l'instruction de l'ensemble des demandes d'aides, qu'elles s'inscrivent dans le contexte des aides liées au COVID ou des aides à l'investissement « non-COVID », à l'instar des expériences faites avec le renforcement des équipes en charge du traçage du virus.

Si la Chambre des Métiers salue expressément l'institution d'une indemnité d'urgence certifiée pour les indépendants, elle demande toutefois une mesure pérenne visant à mettre en place un revenu de remplacement durable pour les indépendants en cas de crise, notamment lorsque les mesures imposées par le Gouvernement interdisent ou contraignent l'exercice de leurs activités. Une extension du chômage partiel aux indépendants permettrait d'atteindre cet objectif.

L'enquête de conjoncture de la Chambre des Métiers du 4^e trimestre 2020 se base sur près de 1.500 réponses d'entreprises artisanales représentant plus de 31.000 emplois. Les entreprises sont invitées à indiquer l'évolution des paramètres suivants pour le trimestre en cours et celui à venir : activité, emploi, carnet de commandes, prix de vente, chiffre d'affaires, situation de trésorerie, marge bénéficiaire et délais de paiement des clients. Le solde indiqué dans les graphiques représente la différence entre les réponses positives (p. ex. hausse de l'activité) et négatives (p. ex. baisse de l'activité) à une question spécifique du formulaire.

Annexe – les groupes de métiers

Groupes de métiers	Clusters de l'Artisanat	Métiers
Alimentation	Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Boulanger-pâtissier, • Boucher, • Traiteur, • Fabricant de glaces, de gaufres et de crêpes, • Meunier, • Chevillard-abatteur de bestiaux, • Fabricant de salaisons et de tripes,
Mode, Santé & Hygiène	Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Opticien-optométriste, • Audio - prothésiste, • Prothésiste - dentaire, • Orthopédiste-cordonnier-bandagiste, • Cordonnier réparateur, • Mécanicien de matériel-médico-chirurgical
	Soins à la personne	<ul style="list-style-type: none"> • Coiffeur, • Esthéticien, • Pédicure, • Manucure - maquilleur
	Mode	<ul style="list-style-type: none"> • Styliste, • Retoucheur de vêtements, • Nettoyeur à sec - blanchisseur, • Horloger, • Bijoutier-orfèvre
Mécanique	Transformation des métaux & constructions métalliques	<ul style="list-style-type: none"> • Forgeron, • Maréchal ferrant, • Galvaniseur, • Entrepreneur de traitement de surfaces métalliques, • Chaudronnier - constructeur de réservoirs et de pièces en tôle, • Entrepreneur de constructions métalliques, • Fabricant de panneaux de signalisation et de plaques d'immatriculation
	Mécanique générale	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanicien en mécanique générale, • Armurier, • Bobineur, • Affûteur d'outils, • Constructeur de fours de production

Mécanique (suite)	Mécanique automobile	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanicien de machines et de matériels industriels et de la construction, • Mécatronicien d'autos et de motos, • Constructeur - réparateur de carrosseries, • Mécanicien de machines et de matériel agricoles et viticoles, • Constructeur - réparateur de bateaux, • Vulcanisateur, • Débosseleur - peintre de véhicules
	Prestation de service liés à l'automobile	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitant d'auto-école, • Expert en automobiles, • Loueur de taxis et de voitures de location, • Loueur d'ambulances, • Exploitant d'une station de services pour véhicules
Construction	Gros œuvre & génie civil	<ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneur de construction et de génie civil, • Entrepreneur d'isolations thermiques, acoustiques et d'étanchéité, • Entrepreneur de terrassement, d'excavation, de canalisation, d'asphaltage, de bitumage - poseur de jointements, ferrailleur pour béton armé, • Entrepreneur de forage et d'ancrage, • Confectionneur de chapes
	Installation technique du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> • Installateur chauffage-sanitaire-frigoriste, • Réparateur de machines domestiques, de jeux et d'automates, • Électricien, • Installateur d'ascenseurs, de monte-charges, d'escaliers mécaniques et de matériel de manutention, • Fumiste, • Installateur d'enseignes lumineuses, • Recycleur d'équipements électriques et électroniques, • Ramoneur - nettoyeur de toitures, • Installateur d'équipements électroniques, • Installateur de systèmes d'alarme et de sécurité
	Fermeture du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> • Charpentier - couvreur - ferblantier, • Installateur de mesures de sécurité en altitude, • Monteur d'échafaudages,

Construction (suite)		<ul style="list-style-type: none"> • Poseur - monteur de fenêtres, de portes et de meubles préfabriqués, • Poseur de systèmes de protection solaire, • Vitrier - miroitier, • Fabricant - poseur de volets et de jalousies
	Parachèvement	<ul style="list-style-type: none"> • Carreleur - marbrier - tailleur de pierres, • Menuisier-ébéniste, • Peintre - plafonneur - façadier, • Poseur, monteur et restaurateur d'éléments préfabriqués et de parquets, • Constructeur - poseur de cheminées et de poêles en faïences, • Décorateur d'intérieur
Communication	Communication, multimédia & spectacle	<ul style="list-style-type: none"> • Fabricant - réparateur d'instruments de musique, • Accordeur d'instruments de musique, • Opérateur de lumière et d'éclairage, • Réalisateur de décors de théâtre, de cinéma et de télévision, • Maquettiste, • Relieur, • Exploitant d'un atelier graphique, • Imprimeur - sérigraphe, • Opérateur de son, • Cartonier, • Photographe